

**MOTION
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

DEPOSEE PAR : LE GROUPE "ANDÀ PER DUMANE"

**OBJET : COMMEMORATION DU BICENTENAIRE DE LA MORT DE
NAPOLEON.**

CONSIDERANT que NAPOLEON 1^{er} est le plus illustre fils de la Corse,

QUE l'année 2021 consacre le bicentenaire de la mort de NAPOLEON 1^{er},

CONSIDERANT que cet événement a une portée mondiale,

QU'ELLE est de nature à renforcer la portée culturelle de la Corse,

CONSIDERANT que lors du bicentenaire de la mort de Pascal PAOLI le conseil général de la Haute-Corse avait procédé à un cycle de manifestations et conférences préparé dès 2003,

QUE cela avait abouti à la venue des plus grands experts mondiaux sur cette période,

CONSIDERANT qu'à ce jour l'Assemblée de Corse n'a malheureusement entamé aucune démarche sur le bicentenaire et ne pourra le cas échéant que procéder à une commémoration restreinte,

CONSIDERANT que le président de l'Assemblée de Corse a engagé un travail sur le cycle NAPOLEON-PAOLI,

CONSIDERANT que NAPOLEON a toujours eu une haute considération pour PAOLI,

QU'IL écrivait dans le mémorial de Sainte-Hélène que l'un de ses plus profonds regrets est de ne pas avoir réussi à le convaincre de mettre un terme à son exil,

CONSIDERANT que l'héritage de NAPOLEON est partie intégrante de l'identité insulaire,

QU'AU-DELA de ce lien charnel, la Corse aurait eu vocation à s'inscrire dans de telles commémorations,

CONSIDERANT que ces commémorations ne seront malheureusement pas au niveau de l'événement du fait de l'impréparation et du contexte sanitaire,

CONSIDERANT plus généralement que l'Histoire et la Culture sont les deux piliers de toute émancipation individuelle,

CONSIDERANT que NAPOLEON a consacré le lien indéfectible entre la France et la Corse,

CONSIDERANT qu'il a réussi dans un contexte de guerre civile et de guerre européenne à créer la base de l'État moderne Français,

CONSIDERANT qu'il n'est pas question ici de verser dans un anachronisme pour condamner l'existant d'alors, mais bien de regarder le passé pour ce qu'il était dans son contexte général,

CONSIDERANT qu'à défaut, il s'agit de donner à la Corse les moyens de faire valoir la richesse de sa culture,

CONSIDERANT par ailleurs que le monde culturel est actuellement en souffrance et que ce type d'évènement est de nature à l'aider,

CONSIDERANT de surcroît que le monde culturel demeure le principal rempart contre l'obscurantisme,

CONSIDERANT que la société insulaire doit avant tout être apaisée,

CONSIDERANT que pour cela elle doit regarder son Histoire sans aucune grille de lecture procédant de l'actualité politique,

CONSIDERANT enfin que la collectivité de Corse est le principal acteur culturel de l'île,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

DIT qu'elle commémorera le bicentenaire de NAPOLEON.

DIT qu'un cycle de conférences regroupant les meilleurs historiens sur le sujet sera établi.

DIT que ce cycle se déroulera sous une forme adaptée au contexte sanitaire.

RAPPELLE que l'idéal républicain auquel elle est profondément attachée procède des lumières dont PAOLI fut l'un des fils.

DIT que si PAOLI a réussi à inscrire la Corse dans ce modernisme, NAPOLEON a réussi à appliquer dans son contexte nombre des principes des lumières.

INVITE son Président à relancer les travaux qu'il avait entrepris dans le cadre du cycle PAOLI-NAPOLEON.

DEMANDE au Président du Conseil exécutif de Corse de présenter un rapport prévoyant des financements relatifs à ces commémorations.

DEMANDE à ce que la Collectivité de Corse prévoit des conférences au sein des collèges et lycées de la Corse.